

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 novembre 2022**

Le **21 novembre deux mille vingt-deux**, à vingt heures, se sont réunis dans la salle du Conseil, 3, Square René GOUJON, 49125 CHEFFES, les membres du Conseil municipal de la commune de Cheffes sur la convocation et la présidence de **Monsieur Marc DUTRUEL, Maire**.

Sont présents : Marc DUTRUEL, Delphine BOUJU, Jacques BLONDET, Françoise FEDERKEIL, Patrick LECLERC, Michel CADEAU, Alain CERVAL, Virginie DOS SANTOS, Jacques DURAND, Mélinda FRADIN, Roselyne LEGARÉ, Ludovic LERAY, Jocelyne PORTIER, Laurent POUX et Audrey RENAUDON

Absents : Néant

Excusés : Jacques BLONDET, Virginie DOS SANTOS et Audrey RENAUDON

Pouvoirs : Jacques BLONDET a donné pouvoir à Michel CADEAU
Audrey RENAUDON a donné pouvoir à Marc DUTRUEL
Virginie DOS SANTOS a donné pouvoir à Jacques DURAND

Date de la convocation : 17 novembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 15
Secrétaire de séance : Delphine BOUJU
Date de publication : 28 novembre
Heure début de réunion : 20h00

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil municipal à l'unanimité

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour de cette séance. Il s'agit de valider une proposition de convention avec les habitants de la rue de Beauvais concernant l'entretien de leurs parcelles donnant sur la Sarthe.
Le Conseil municipal donne son accord.

DCM 2022-11-01 – CONVENTION TRIPARTITE AVEC LA REGION ET VIVECO

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Région des Pays de la Loire à travers le dispositif « Pays de la Loire commerce-artisanat » accompagne financièrement et directement les commerces en milieu rural, situés dans des communes en situation de fragilité commerciale, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail selon les orientations posées dans le Pacte pour la Ruralité.

Ces aides peuvent notamment correspondre à l'octroi de subventions.

C'est dans ce cadre que la Région a été contactée par l'entreprise « R & B » pour son projet de reprise sur la commune.

Or l'octroi de cette subvention par la Région est conditionné à une participation financière de la commune. C'est la raison pour laquelle la Région sollicite la commune pour cette participation.

Le seuil de la participation communale ou intercommunale pourrait être fixé en fonction du nombre d'habitants de la commune où se situe le projet et du montant de la subvention régionale. Il pourrait être envisagé une participation à hauteur de 90 € minimum.

Le montant de l'aide régionale serait de 7 831.00 €, soit 30% de la dépense subventionnable totale de 26 102.74 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE les termes de la convention présentée et annexée**
- **AUTORISE le Maire à signer ladite convention**

DCM 2022-11-02 - CONVENTION RUE DE BEAUVAIS

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de signer une convention avec les riverains de la rue de Beauvais ayant une parcelle donnant sur la Sarthe, concernant l'entretien de ces parcelles.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE les termes de la convention présentée et annexée**
- **AUTORISE le Maire à signer ladite convention**






PRESENTATION DU PROJET DE REVISION DU PCS

Monsieur le Maire donne la parole à Melle Eloïse BOMMERT qui fait un point d'étape sur son travail concernant le Plan Communal de Sauvegarde et les données relatives à la prévention des inondations.



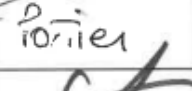

QUESTIONS DIVERSES

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h15.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

| Noms | Signatures |
|---------------------|---|
| Marc DUTRUEL |  |
| Delphine BOUJU |  |
| Jacques BLONDET |  |
| Françoise FEDERKEIL |  |
| Alain CERVAL |  |

| Noms | Signatures |
|---------------------|---|
| Michel CADEAU |  |
| Virginie DOS SANTOS | Excusée |
| Jacques DURAND |  |
| Méline FRADIN |  |
| Patrick LECLERC |  |

| Noms | Signatures |
|------------------|---|
| Roselyne LEGARE |  |
| Ludovic LERAY |  |
| Jocelyne PORTIER |  |
| Laurent POUX |  |
| Audrey RENAUDON | Excusée |